

# L'ASSURANCE DES BIENS IMMOBILIERS ET LA GESTION DES SINISTRES EN GERANCE

## Objectifs pédagogiques et opérationnels

Maitriser les connaissances de base des contrats d'assurance immobilière en habitation  
Savoir gérer les sinistres en gestion locative  
Optimiser et sécuriser ses pratiques

## Public

Gestionnaires et leurs collaborateurs  
Responsables techniques et leurs collaborateurs  
Juristes

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques  
Questions / réponses  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

## Pré requis

Aucun

## Suivi et validation

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

## Durée - Modalités

3h30 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

### 1. LA DEFINITION ET LES SPECIFICITES DU CONTRAT D'ASSURANCE

Le cadre juridique et le vocabulaire de l'assureur  
L'assurance des biens et l'assurance de responsabilité  
Les obligations des parties  
Les souscriptions obligatoires et les risques couverts  
    Les assurances du locataire  
    Les assurances du bailleur  
    L'assurance pour compte  
Point focus : la MRH en pratique  
Les exclusions de garanties  
La résiliation du contrat

### 2. LA GESTION DES SINISTRES

La déclaration de sinistre  
    L'opportunité de la déclaration  
    Les délais  
    La forme  
La gestion du sinistre  
    Les experts et les expertises  
    Le suivi des dossiers  
    Les indemnités

Les conventions IRSI et CIDECOP dans les immeubles collectifs  
La découverte d'un sinistre lors de l'état des lieux de sortie  
Les litiges avec l'assureur  
La prescription

### **3. QUESTIONS/REPONSES**

***Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant***